



# Les piscines résidentielles

Par une journée d'été accablante, rien ne rafraîchit plus qu'une trempette dans la piscine. Toutefois, avant de plonger, il faut garder à l'esprit certaines choses concernant la qualité de l'eau et les maladies liées aux eaux de baignade.

ARC Régimes Collectifs ■ Juillet 2007 ■ 6e édition

Les maladies liées aux eaux de baignade sont engendrées par un petit groupe de vilains parasites microscopiques appelés *Cryptosporidium*, *Giardia*, *Shigella* et *E. coli* 0157:H7.

Les maladies liées aux eaux de baignade se répandent lorsqu'une personne avale de l'eau contaminée par des matières fécales. Bien sûr, on ne discute pas d'un tel sujet à table. Ne vous en déplaît, il en faut peu pour qu'une telle situation se présente. En effet, il suffit qu'une seule personne souffrant de diarrhée se baigne dans la piscine et contamine l'eau par inadvertance, pour infecter les autres baigneurs.

Le chlore tue les germes en question; toutefois, certains résistent et peuvent survivre dans les piscines pendant des jours, ce qui signifie que même une piscine bien entretenue qui semble propre peut abriter la maladie.

Les Centers for Disease Control and Prevention ont établi six règles à suivre afin de réduire le danger posé par les maladies liées aux eaux de baignade.

## Règles pour nageurs

- N'aller pas nager si vous souffrez d'une infection intestinale (diarrhée). Cette règle est particulièrement importante pour les bébés qui portent des couches. Vous pouvez répandre les germes dans l'eau et rendre d'autres personnes malades.
- N'avez pas l'eau de la piscines. En fait, essayez autant que possible de ne pas laisser entrer l'eau dans votre bouche.
- Lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon après être allé à la toilette ou avoir changé une couche.
- Amenez souvent votre enfant à la toilette. Il est peut-être déjà trop tard quand vous entendez «J'ai envie! ».
- Changez la couche de votre enfant dans les vestiaires et non à côté de la piscine. Les germes peuvent gagner les surfaces et les objets dans la piscine et propager la maladie.
- Lavez votre enfant minutieusement (surtout le derrière) à l'eau et au savon avant la baignade. Nous avons tous des matières fécales invisibles sur notre corps qui se retrouvent dans la piscine.

*Cette capsule est publiée à titre documentaire. Elle n'a pas pour but de fournir des conseils médicaux.*

## Pas que des piscines et des gens

Il est également possible de contracter les maladies liées aux eaux de baignade dans les cuves thermales, les baignoires de massage, les parcs d'attraction, les plages publiques, les fontaines récréatives et les pataugoires. De plus, elles se transmettent de l'animal à l'humain. Voilà une bonne raison de tenir les animaux domestiques éloignés de la piscine.

## Nager en toute sécurité

Nous ne pouvons parler des piscines résidentielles sans faire quelques rappels de sécurité au sujet des noyades, des lésions médullaires et des autres accidents.

Le risque de noyade étant accru chez les enfants, aucune mesure ne remplace la surveillance constante d'un adulte. D'après la Société royale de sauvetage du Canada, il suffit de quelques secondes pour qu'une noyade survienne et contrairement à la croyance populaire, les victimes sont rarement capables d'appeler à l'aide. Voilà pourquoi vous devez constamment suivre des yeux les nageurs quand vous surveillez une piscine. Si vous n'êtes pas dans la piscine avec les enfants, ceux-ci doivent toujours porter un gilet de sauvetage correctement ajusté ou un dispositif de flottaison.

Si vous avez fait l'acquisition d'une piscine, vous devriez également faire l'acquisition d'aptitudes et de connaissances en matière de sauvetage et de réanimation cardio-respiratoire.

Assurez-vous de disposer tout l'équipement de sécurité autour de la piscine et d'être capable de vous en servir. Installer une barrière à auto-verrouillage et à fermeture automatique afin d'éviter que les tout-petits, les enfants et les animaux aient accès à la piscine.

La Société canadienne de la Croix-Rouge recommande d'installer l'équipement de sécurité suivant près de la piscine:

- un objet flottant attaché à une corde (comme une bouée de sauvetage)
- une perche non métallique
- un téléphone et des numéros de téléphones à utiliser en cas d'urgence ainsi que l'adresse et le numéro de téléphone du propriétaire de la piscine.

## Pour plus d'informations:

[www.cdc.gov/healthswimming](http://www.cdc.gov/healthswimming) (anglais seulement)  
[www.croixrouge.ca](http://www.croixrouge.ca)



Source: *Mieux-être, Financière Manuvie*  
Volume 10, numéro 2, 2003